

PRESENTATION



- Dispositif basse tension de coupure d'urgence et de sectionnement manuel, bipolaire ou tétrapolaire.

Indication de l'état de l'appareil :

- position 1 : enseigne alimentée
- position 0 : enseigne éteinte



3x2 entrées Pg16 (côtés inférieur et supérieur + fond)

Bornier de connexion



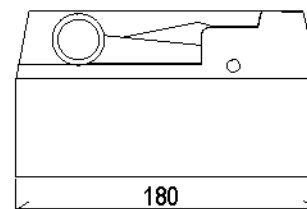
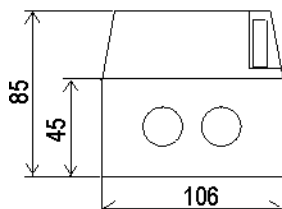
Façade et corps en polyamide



Support de douille pour modèle AIPE702 ou LED pour modèle AIPEL702/704

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Tensions d'alimentation : - 230V pour les modèles bipolaires (AIPE / L 702)
- 380V (ou 2x230V) pour le modèle tétrapolaire (AIPEL704)
- Intensité maximale : 16A.
- Indice de protection : IP 54.
- Corps, façade et levier en polyamide de couleur gris clair RAL7035.
- Poids : - AIPE / L 702 = 500g
- AIPEL704 = 540g
- Dimensions en mm :



- Modèle AIPE702 à équiper d'une lampe à filament 7W/260V - culot E14 (Réf. AIL907) ou d'une LED montée sur une culot E14 (Réf. AILED).
- Modèles AIPEL702 / 704 équipés d'une LED rouge pré montée (durée de vie = 70000h).
- Conforme aux exigences de la norme EN60669-1 (1996) suivant le rapport de test ITS n°ET-R99117682.

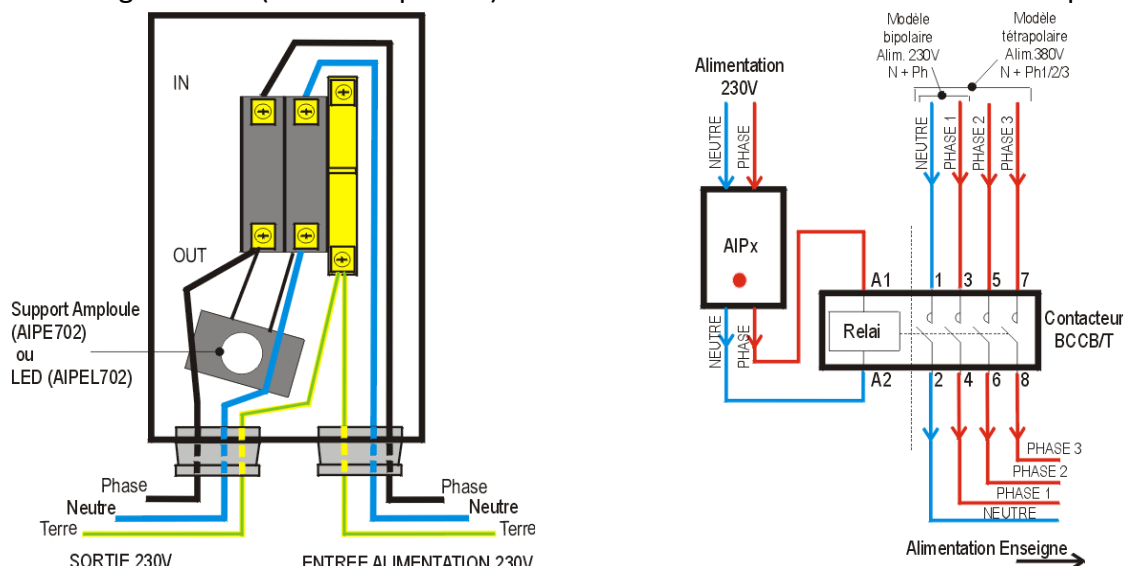
Référence	Désignation
AIPE702	Interpompiér ECONOMIQUE à lampe - bipolaire 230 V / 16 A
AIL907	Ampoule 7W – culot E14
AILED	LED rouge – culot E14
AIPEL702	Interpompiér ECONOMIQUE à LED pré montée - bipolaire 230 V / 16 A
AIPEL704	Interpompiér ECONOMIQUE à LED pré montée - tétrapolaire 380 V / 16 A

MISE EN OEUVRE

- Quand installer un interpompiers :
 - Sur l'alimentation basse tension des enseignes « Haute Tension » intérieures ou extérieures.
 - Sur l'alimentation basse tension des enseignes « Basse Tension » extérieures (caisson avec tubes fluorescents – éclairage par spots casquettes...). Attention, une galerie commerciale est considérée comme un emplacement extérieur.
 - Sur les enseignes « Basse Tension » et les enseignes « Haute Tension » mobiles de petites dimensions situées en intérieur d'un magasin, l'installation de l'interpompiers n'est pas obligatoire. Pour le cas de l'enseigne mobile, il peut être remplacé par une prise de courant sur laquelle est spécifiée qu'elle alimente l'enseigne.
- Où installer l'interpompiers :
 - Dans le cas d'enseigne Haute Tension installée en intérieur, le dispositif de coupure doit être placé dans un endroit accessible de tous temps (près de la porte d'accès du magasin, ou près du tableau électrique desservant l'enseigne par exemple). Il doit porter une inscription indiquant sa fonction (mise hors tension de l'enseigne...).
 - Dans le cas d'enseigne Haute Tension installée en extérieur, le dispositif de coupure doit être accessible en tout temps de l'extérieur, sauf dans le cas des immeubles dont la hauteur est supérieure à celle des plus grandes échelles de secours utilisées dans la localité. Dans ce cas, la coupure ou son organe de commande à distance doit se trouver sur le chemin d'accès des pompiers aux enseignes.
 - Si l'inter pompiers est placé en façade, il doit être placé à une hauteur d'environ 3 m.
- A équiper de presse étoupes PG16.
- Les entrées de câbles peuvent se faire par la partie supérieure (attention à l'étanchéité) ou inférieure du corps.
- Lors de la pose de l'interpompiers sur une façade en extérieur, afin d'éviter toute entrée d'eau à l'intérieur de la coupure, protéger les points de fixation avec du silicone.
- Lorsque le courant consommé par l'enseigne pilotée est supérieur à 16A, il est nécessaire d'utiliser un contacteur de puissance (Réf. MATEL BCCBx modèle bipolaire ou BCCTx modèle tétrapolaire). cf. schéma ci dessous.

CABLAGE ELECTRIQUE

- Schéma de câblage interne (modèle bipolaire) et de raccordement avec un contacteur de puissance :



ATTESTATION DE CONFORMITE CE

Nous, soussignés la société MATEL,
domiciliée
18 rue d'Anjou
ZI Tharabie
F - 38291 St QUENTIN FALLAVIER

Déclarons par la présente, sous notre propre responsabilité, que les produits :

- **Dispositifs de coupure d'urgence et de sectionnement manuels type ECONOMIQUE référence AIPEL702 et AIPEL704,**

sont conformes aux conditions des directives :

- **Basse tension 73/23/CEE** du 19.02.1973 modifié par 93/68/CEE du 22.07.1993 (art.13)

et sont conformes aux exigences de la norme :

- **EN 60669-1 (1996)** – Interrupteurs pour installations électriques fixes domestiques et analogues.
Suivant le rapport de test ITS n°ET-R99117682 daté du 24 janvier 2000.

A Saint Quentin Fallavier,
Le 3 Novembre 2014.

Patrick VESSILLER
Responsable Technique Enseigne

